

Ottignies-Louvain-la-Neuve dresse un état des lieux de ses sentiers et chemins

# Les chemins entrent dans l'ère du numérique

Dix-sept communes wallonnes participent à un projet pilote. L'objectif est d'actualiser l'Atlas des chemins datant de 1841 et surtout de le numériser. Après un travail qui se terminera en 2017, Ottignies-LLN disposera d'une vue complète de tous ses sentiers et chemins.

Il n'y aura plus de discussions, d'hésitations ou de tentatives de recours en justice. Dès la fin 2017, tous les chemins et sentiers d'Ottignies-Louvain-la-Neuve seront recensés dans un Atlas unique et numérisé des voiries communales. Le fruit de deux ans de travail débuté en janvier 2016 qui verra une analyse profonde du territoire communal. Cela permettra aux promeneurs de savoir où ils mettent les pieds et de se déplacer dans les chemins les plus adaptés et efficaces. Et ce, en un clic.

Il s'agit d'un projet pilote mené par la Wallonie, en collaboration avec l'asbl Sentiers.be. Dix-sept communes bénéficient dans un premier temps de subsides et d'un encadrement technique pour mettre sur pied cet atlas. « L'idée est d'effectuer un recensement complet des voiries, chemins et sentiers de l'entité, tout en essayant de vérifier leur statut par des éléments juridiques », explique Sébastien Daune, cartographe à la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Pour rappel, le décret relatif aux voiries communales qui date du 6 février 2014 prévoit la création d'un nouvel atlas des voiries communales sous une forme numérique, avec une actualisation des voiries communales. Celui-ci sera « une base de données compilant de manière lisible et accessible la situation juridique en matière de voiries communales. »

À Ottignies, l'heure est à l'inventaire des documents légaux disponibles (atlas vicinaux et annexes, remembrements, plans communaux d'aménagement, actes administratifs, divers). Un important travail de fond a heureusement déjà été réalisé sur la question. « Nous sommes actuellement en train de mettre sur pied la seconde phase qui se déroulera cet été, poursuit



Sébastien Daune. *Nous allons faire appel à la population locale pour que des bénévoles parcourent la commune et recensent tous les chemins existants. L'idée est qu'ils participent à l'évaluation sur le terrain en relevant le tracé des sentiers, la largeur, l'accessibilité, la praticabilité et qu'ils récoltent toutes les informations utiles pour se faire l'analyse la plus précise de l'état de la voirie. Nous allons leur donner les documents qui sont en notre possession et ils vont vérifier s'ils correspondent bien à la réalité. »*

## Optimiser le réseau

Cet inventaire est bien évidemment un passage obligé pour bien connaître la situation juridique et physique des voiries communales. « Nous allons ensuite analyser toutes ces données et trancher sur les sentiers que nous gardons, que nous supprimons ou même que nous ajoutons. Car si c'est nécessaire d'un point de vue

de la mobilité, nous pouvons très bien créer de nouveaux sentiers. L'objectif général étant de recréer une cohérence dans le maillage en favorisant les déplacements doux. Cela se fera en concertation avec des experts à partir du mois de septembre. »

Par la suite, la Ville va aussi classer chacun des sentiers : ceux qui sont les plus empruntés, ceux qui ont un faible intérêt et ceux qu'il faut supprimer ou inscrire en réserve viaire. « L'objectif est vraiment d'avoir une vision globale de nos sentiers. Je pense que cet outil sera vraiment très utile pour les habitants. »

Ajoutons que ce projet pilote doit se terminer fin 2017. L'ambition est qu'ensuite toutes les communes s'y mettent.

> **Xavier Attout**

Si vous désirez participer au recensement des sentiers : [cartographie@olln.be](mailto:cartographie@olln.be)